

# JUAYE-MONDAYE

*Calvados, canton Balleroy,  
arrondissement Bayeux, 786 habitants*



1

La commune de Juaye-Mondaye, qui a annexé en 1857 celles de Bernières-Bocage et de Couvert, compte quatre édifices religieux, dont trois en ruines.

L'ÉGLISE SAINT-AUBIN DE BERNIÈRES-BOCAGE (*Berneriae in Boscagio*) n'était apparemment pas désaffectée, comme celle de Juaye, ni en ruines, comme celle de Couvert, à l'époque d'Arcisse de Caumont <sup>1</sup>.

Pour ces trois églises, le problème résidait dans l'entretien de l'église voisine de l'abbaye de Mondaye, « un bel édifice qui fut élevé par un ordre religieux riche qui pouvait la maintenir dans un état splendide » mais qui, désignée en 1805 pour l'exercice du culte des trois communes de Juaye, Bernières et Couvert, tombait à leur charge <sup>2</sup>. Ainsi en 1819, les

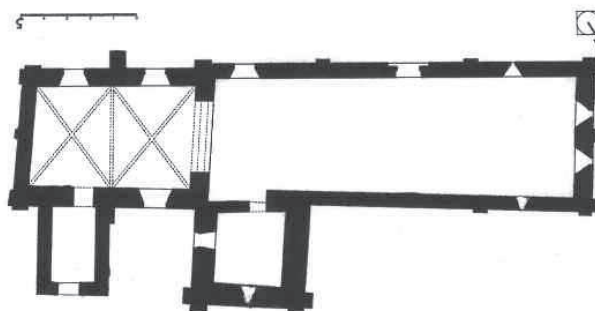
Juaye-Mondaye (Calvados)  
Église Saint-Aubin de Bernières

1. Vue générale prise du nord

2. Plan

1. A. de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, p. 372-374.

1. Arch. dép. Calvados, 152 EDT 10, commune de Bernières, délibérations, 1829-1857 (Le très mauvais état du registre ne permet qu'une lecture partielle des pages). Citation extraite d'une délibération de 1833.



2



3



4



5

- Juaye-Mondaye (Calvados)  
Église Saint-Aubin de Bernières
3. Façade sud avant travaux
  4. Clocher avant travaux  
(cl. M. Chagnas)
  5. Façades ouest et sud pendant  
les travaux

marguilliers de la fabrique de Juaye demandèrent au préfet d'ordonner « que les églises et cimetières de Juaye<sup>3</sup>, Couvert et Bernières-Bôcage seront vendus et que le prix provenant des ventes sera employé aux réparations de l'église de Mondaye »<sup>4</sup>. En 1834, le conseil municipal de Bernières refusa, comme les deux autres, de payer un énorme impôt destiné aux réparations de l'église de Mondaye ; l'évêque de Bayeux s'en émut : « si, faute de fonds votés pour la réparer, elle venait à se détériorer et tôt ou tard à tomber en ruines, il serait vraiment déplorable que ce beau monument religieux du 18<sup>e</sup> siècle, si précieux à notre Département et à la Religion, vînt à

crouler sous la faux du temps ou sous le marteau de la bande noire », mais il déclara comprendre le refus des habitants de vendre<sup>5</sup> et démolir leurs anciennes églises au profit de « la belle église de Mondaye, beaucoup trop éloignée des habitations les plus rapprochées d'elle : il y a pour vingt minutes de marche » et il avouait : « il m'en coûte de le dire, mais ma conscience m'en fait un devoir, cette belle église si précieuse pour la Religion et pour le Département manque des avantages les plus précieux pour les habitants de la campagne qui vont y exercer leur religion, et ces bons habitants sont bien excusables de lui préférer beaucoup leurs anciennes églises, plus appropriées à leurs goûts et à leurs habitudes. Ils sont vraiment aussi à plaindre d'avoir une si belle église qu'ils le seraient d'avoir pour mairie un château royal isolé, éloigné de leurs habitations et dont l'entretien dispendieux serait à leur charge ». L'évêque plaida en faveur de la commune de Bernières qui « a fait tant

3. Il s'agit de l'église Saint-Vigor, qui fait l'objet d'une autre notice.

4. Arch. dép. Calvados, O 1320.

5. On avait même estimé le revenu à tirer de la vente et de la démolition des trois églises : pour Bernières, « en très bon état », 2.080 f., pour Juyaye, « en mauvais état », 650 f., et pour Couvert, « qui n'offre que des ruines », 200 f. (soit un total de 2.930 f., bien loin de couvrir les 14.175 f. nécessaires pour les réparations de l'église de Mondaye).

de sacrifices pour maintenir son église en bon état de réparation, pour avoir tout le mobilier nécessaire à l'exercice du culte, pour faire aux prêtres qui l'ont desservie presque sans interruption depuis la restauration du culte un traitement de 450 f., [qui], enfin, a eu assez de bonheur en recevant un presbytère de la générosité d'un de ses habitans » et, considérant les moyens financiers des trois communes trop lourdement imposées, il concluait que l'église de Mondaye « finira par crouler si le gouvernement ne la soutient pas. La seule ancre de salut est donc dans le gouvernement »<sup>6</sup>.

Par délibération du 24 mars 1839, la fabrique de Mondaye proposa de vendre les matériaux de l'église de Bernières : « Quoi ! L'église de Bernières des matériaux inutiles ? », s'écria Bernières, rappelant que l'église avait été « soigneusement entretenue et préservée de tout dommage pendant les orages de la Révolution » et proposant que l'« exercice du culte soit supprimé dans l'église de Mondaye et que cet édifice soit remis entre les mains du gouvernement qui seul a les moyens de l'entretenir ». En 1853, l'évêque indiqua au préfet que la question de la distance entre Bernières et Mondaye était un mauvais prétexte : les habitants « peuvent en diminuer les inconvénients en améliorant ce chemin » et, dans la foulée, le préfet devint menaçant : « si [la commune] ne consent plus volontiers à payer sa part des dépenses du culte, elle compromettra gravement son existence »<sup>7</sup>. Et, en effet, Bernières sera, avec Couvert, intégrée à Juaye en 1857.

En 1855, à l'époque où Arcisse de Caumont présentait les monuments du Bessin et du Bocage, « la commune [de Bernières], d'après les promesses à elle faites par Monseigneur l'évêque de Bayeux, pouvait espérer voir le culte bientôt rétabli dans son église (...) située au centre même de la commune, avec son cloché et une cloche, [et] autour de l'église le cimetière »<sup>8</sup>, encore utilisé en 1851<sup>9</sup>. Vains espoirs...

Selon Arcisse de Caumont, « l'église de Bernières appartient en grande partie à ce style de transition qui caractérise un si grand nombre de nos églises rurales et qui semble prouver qu'une grande partie d'entre elles ont été construites ou refaites dans une période temporaire qui correspond à peu près à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et au premier quart du XIII<sup>e</sup> ».



6



7

6. Revers de la façade occidentale  
(cl. M. Chagnas)

7. Arc triomphal du chœur  
(cl. M. Chagnas)

6. Arch. dép. Calvados, O 1320, lettre de l'évêque au préfet, 11 novembre 1834.

7. Arch. dép. Calvados, 1 Z 1068, note au sous-préfet de Bayeux, 8 septembre 1853.

8. Arch. dép. Calvados, 152 EDT 10.

9. Caumont, p. 373. En août 1853, le pacage de bestiaux (une centaine de moutons) dans « ce lieu sacré » suscita une protestation auprès du préfet (Arch. dép. Calvados, 1 Z 1068).





8



9

L'édifice, long de 25 mètres environ, est orienté au sud-est. On voit sur le plan que tous les angles ne sont pas d'équerre, notamment dans le chœur, et que la nef est plus étroite au niveau de l'arcade qu'à celui du pignon. Ajoutées à ces défauts de structure, la nature argileuse du sol et son humidité (une source, sous le vocable de saint Aubin pour la guérison des maux d'yeux, coule à peu de distance du pignon ouest) ont contribué à fragiliser un édifice qui a connu des remaniements, en particulier dans les baies (dont l'élargissement à l'époque moderne a affaibli les murs).

Juaye-Mondaye (Calvados)

Église Saint-Aubin de Bernières

8. Ouverture dans le mur sud de la nef  
(cl. M. Chagnas)

9. État de la voûte du chœur avant  
travaux (cl. M. Chagnas)

Le chœur, de 7 m sur 4,5, est voûté, et l'arcade qui le sépare de la nef repose sur des colonnes à chapiteaux garnis de grosses feuilles terminées en volute. Du côté du mur sud, soutenu par un gros contrefort non engagé, la corniche et les fenêtres sont modernes.

Sur le côté nord est appuyée une petite sacristie, ouvrant dans la travée de l'autel par une mauvaise porte. Au-dessus de la sacristie on voit quelques modillons figurés.

Dans le chevet, une fenêtre à compartiments du XVI<sup>e</sup> s. a été bouchée, très probablement lors de l'installation d'un retable aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Un contrefort monte jusqu'à son appui.

Dans les murs de la nef, longue de 16 mètres, on voit des parties en arêtes de poisson et des fenêtres en plein cintre qui ont été bouchées. Il reste deux fenêtres anciennes, étroites et ébrasées, sous la corniche. Du côté du sud, la porte de l'église est en plein cintre ; portée par deux colonnes romanes, l'archivolte est bordée d'un tore.

Il n'y a pas de porte à l'ouest, où l'on remarque deux fenêtres étroites et ébrasées dans le pignon soutenu par trois contreforts.

Haute d'une vingtaine de mètres, la tour latérale, au nord de la nef, est carrée et couronnée par un toit en bâtière, autrefois couvert en ardoises. Elle paraît moins ancienne que l'église (peut-être des XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> s.,

selon Caumont) ; l'arcade par laquelle elle communique avec la nef a été comblée et percée d'une petite porte basse.

La couverture a disparu sur l'ensemble de l'édifice. Le lierre a envahi une partie des murs et des arases, il a même fait tomber une partie du mur nord de la nef ; des arbres ont poussé dans les contreforts ; la végétation a recouvert l'extrados, percé, des voûtes du chœur. Des contreforts sont déchaussés ou s'ouvrent, les murs de la nef présentent un dévers inquiétant, le mur ouest de la tour du clocher se lézarde sur toute sa hauteur. Ce dernier désordre semble même s'être aggravé au cours de l'hiver 2011 : il a nécessité des travaux imprévus.

Des mesures conservatoires ont été prises dans l'attente de travaux de restauration.

L'Association pour la Sauvegarde des Vieilles Églises de Juaye-Mondaye (AVEJM) a dévégétalisé l'édifice avec une équipe de bénévoles. Un architecte a fait soutenir par des cintres les ogives du chœur qui a reçu une couverture en bacs acier, étayer le mur nord du chœur (du côté de la sacristie), installer des tirants (avec butons et couchis) pour retenir les murs de la nef, et étrésillonner les baies modernes.

À cette campagne de travaux ont participé la Fondation du Patrimoine, le Conseil général du Calvados, l'association AVEJM, qui a organisé des réveillons dans la commune et a ainsi contribué aux travaux <sup>10</sup>.

La Sauvegarde de l'Art français, qui avait versé 4 000 € en 2010 pour les études préalables, a, pour sa part, fait un don de 15 000 € en 2011.

Louis Le Roc'h Morgère

---

10. Voir Ouest-France (Bayeux), 5-6 novembre 2011, La Renaissance du Bessin, 8 novembre 2011.